

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Vendres

Réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS)



- L'AGGLO

Beziers
méditerranée

Sommaire de la présentation

- **Présentation de la CABM et Veolia**
- **Rapport activités de l'année 2019**
 - **ISDND**
 - Données d'exploitation
 - **Déchetterie**
 - Données d'exploitation
- **Suivi environnemental**
 - **Point météorologique**
 - **Biogaz**
 - **Lixiviat**
 - **Eaux souterraines et Ruissellement interne**
 - **Etude Biodiversité Casier**
- **Mesures prises en faveur de l'environnement**
 - **Etude couverture « anti envol »**
 - **Mesures effectives sur site**
- **Réponses aux éventuelles questions**

Présentation de la CABM et Veolia

Présentation CABM 2019

L'AGGLO

Béziers
méditerranée

Elle dispose de COMPETENCES OBLIGATOIRES prévues par la loi :

Le développement économique,

L'aménagement de l'espace communautaire,

L'équilibre social de l'habitat,

La Politique de la ville,

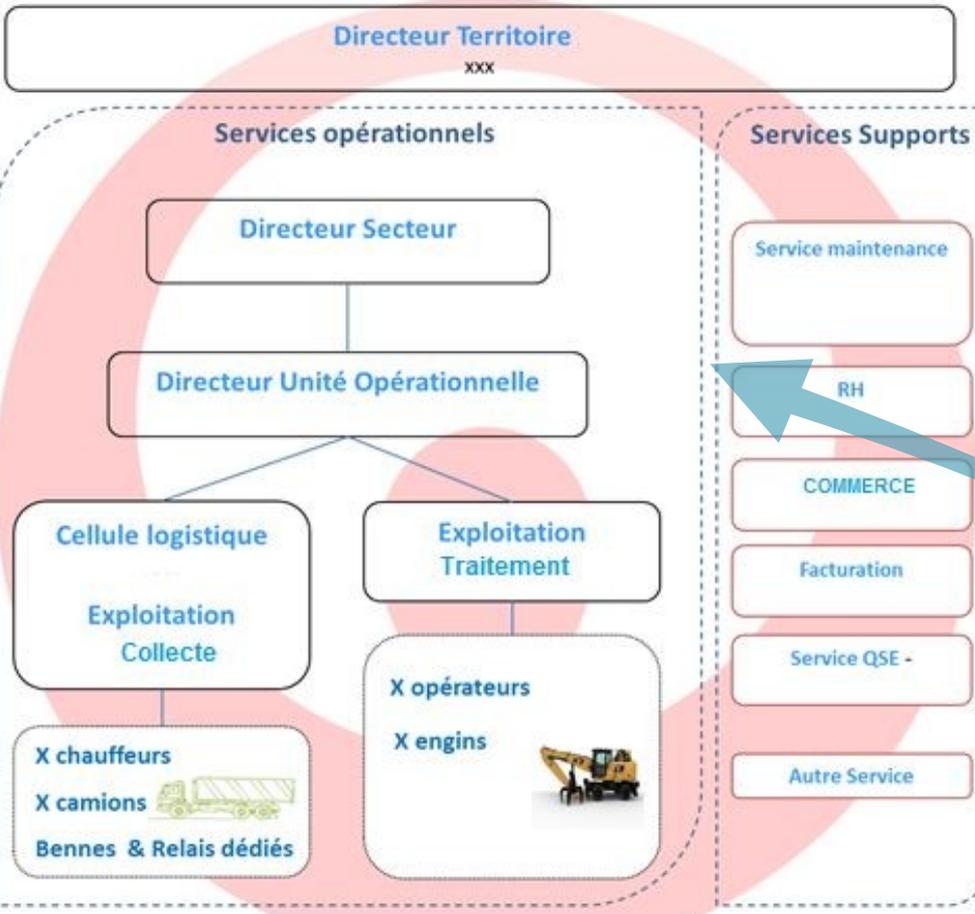
La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,

La gestion, création, accueil, entretien des aires permanentes de grand passage des gens du voyage,

La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Administration	
Pays	France
Région	Occitanie
Département	Hérault
Forme	Communauté d'agglomération
Siège	Béziers
Communes	17
Président	Frédéric Lacas
Date de création	1 ^{er} janvier 2002
Démographie	
Population	123 613 hab. (2016)
Géographie	
Superficie	303 km ²

Présentation VEOLIA



Gestionnaire du site depuis le 1^{er} Janvier 2018

Rapport d'activités de l'année 2019

ISDND de Vendres (arrêté préfectoral d'exploitation n°2014-I-787)

Casier 10 en exploitation



REFUS DE BALAYEUSE (en Kg)	30320	0,57%
REFUS DE TAMISEUSE (en Kg)	57000	1,09%
REFUS DE TRI EN BALLEES VALORBY (en Kg)	5 141 370	98,34%

428,5 t de lixiviat traitée sur l'année

Historique des Tonnages traités

		de 1994 à 2003					2004 à 2014				2014- 2017	2018	2019
Casiers		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	10	
Surface	m2	10 051	22 557	7 579	13 913	17 710	11 155	15 705	22 700	12 600	15 700	15700	
Volume	m3	19 525	55 780	18 930	33 810	43 640	45 690	35 310	56 000	42 800	77 260	77260	
Tonnage enfouis	T	7 101	20 736	7 037	12 569	16 223	16 985	13 126	20 818	20 700	5013	5229	

Evénements en 2019

➔ **2 départs de feu en 2019.**

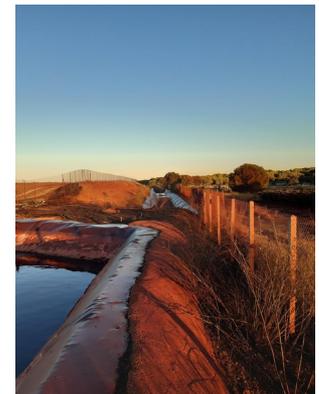
Incendie sur le casier le 28 Août sur l'alvéole A du casier 10 et le 4 Septembre (feu extérieur au site qui a touché le bassin 2 de lixiviats et l'armoire électrique).

➔ **0 incident lié aux apports.**

➔ **2 incidents matériels** : polybenne bloqué et engin en panne dans le casier.



Il est à noter 0 Accident de travail sur l'année 2019



Procédures Administratives suite à l'incendie

Rapport Visite d'Inspection

Mesures d'urgence suite à la visite inopinée du 29 Août 2019:

- "suspension temporaire de l'activité (apport de nouveau déchets dans l'installation de stockage de déchets non dangereux),
- rappel de l'obligation d'établissement et de transmission sous 15 jours d'un rapport d'accident,
- évaluation de l'impact sur l'environnement
- contrôle des eaux souterraines,
- surveillance du niveau liquide dans le bassin de lixiviats et leur vidange le cas échéant,
- le redémarrage de l'activité de stockage de déchets non dangereux soumis à la transmission de justificatifs de mise en conformité et de mise à niveau."

Arrêté préfectoral de mesures d'urgence n°2019-1-1238

Article 2

"L'apport de déchets sur l'installation de stockage de déchets non dangereux située sur le territoire de la commune de Vendres est suspendu. Les conditions de redémarrage de l'apport des déchets sont fixées à l'article 7 du présent arrêté."

Article 7 Redémarrage des activités.

La reprise d'activité en tout et partie pourra être autorisée par le Préfet après transmission par l'exploitant de tous éléments utiles permettant de garantir la préservation des intérêts visés à l'article L.511-1 du Code de l'Environnement :

- la justification de la conformité des installations après les prescriptions de l'arrêté préfectoral n°2014-I-787 du 15 Mai 2014 notamment de la barrière de sécurité passive (respect des perméabilités), la barrière de sécurité active (contrôle des soudures par un organisme tiers) et réseau de collecte biogaz et lixiviats.
- la définition et la mise en oeuvre des mesures correctives et préventives destinées à prévenir le renouvellement d'un incendie similaire.

Quai de Transfert Om

Le process de l'usine a été démonté en 2018. L'usage du site est un quai de transfert Om vers l'usine Valorbi de Béziers notamment pour la collecte porte à porte de la base Sud de la Cabem.

Les transferts ont été effectués en polybenne avec remorque pour optimiser les évacuations.

Nous avons réceptionné 12996 tonnes et évacué 12229 T. d'Om. sur l'année 2019.

Déchetterie de Vendres

Ouverte aux artisans et particuliers

2 738 Tonnes d'**encombrants**,
138 Tonnes de **bois classe A**,
1 838 Tonnes de **bois classe B**,
278 Tonnes de **cartons**,
3339 Tonnes de **végétaux**,
2183 Tonnes de **gravats**,
470 Tonnes de **fer**,
396 Tonnes de **DEEE** (déchets d'équipements
électriques et électroniques),
10 Tonnes de **pneumatiques conformes**,
4 Tonnes de **pneumatiques non conformes**,
1 Tonne de **piles**.

Rapport 2018-2019

+62 T. d'Encombrants (+2,31%),
+169 T. de végétaux (+5,33%),
+36 T. de Fer (+8,29%),
+35 T. de DEEE (+9,69%).



**9 quais de
déchargement
Une aire clôturée pour
accueillir les DEEE**

Déchetterie de Vendres

Les Déchets Ménagers Spéciaux:

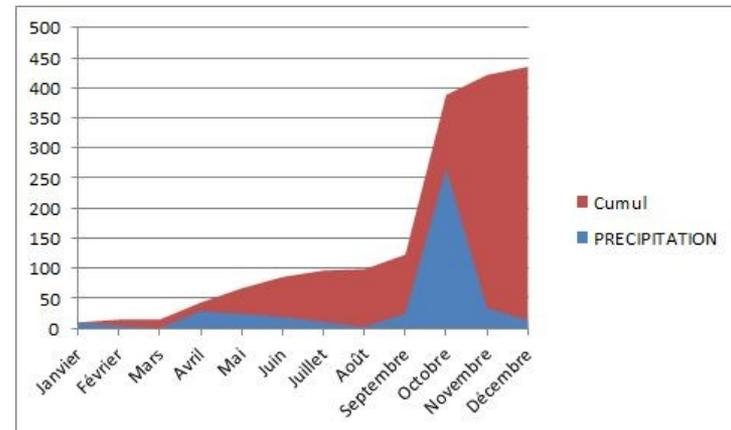
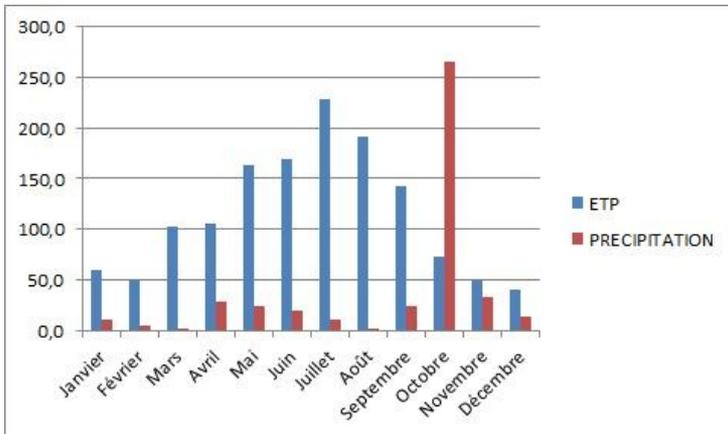
23 Tonnes d'**emballages vides souillés**,
0,038 Tonnes d'**acides**,
0,06 Tonne de **combustibles**,
10 Tonnes de **peintures**,
3 Tonnes d'**huiles alimentaires**,
0,4 Tonne de **filtres**,
0,5 Tonne de **phytosanitaires**,
0,15 Tonne de **solvants**,
0,15 Tonne d'**aérosols**,
15 Tonnes d'**huiles noires**,
0,12 Tonne de **lampes**.



+64% d'emballages vides souillées, +42% de peintures.

SUIVI ENVIRONNEMENTAL

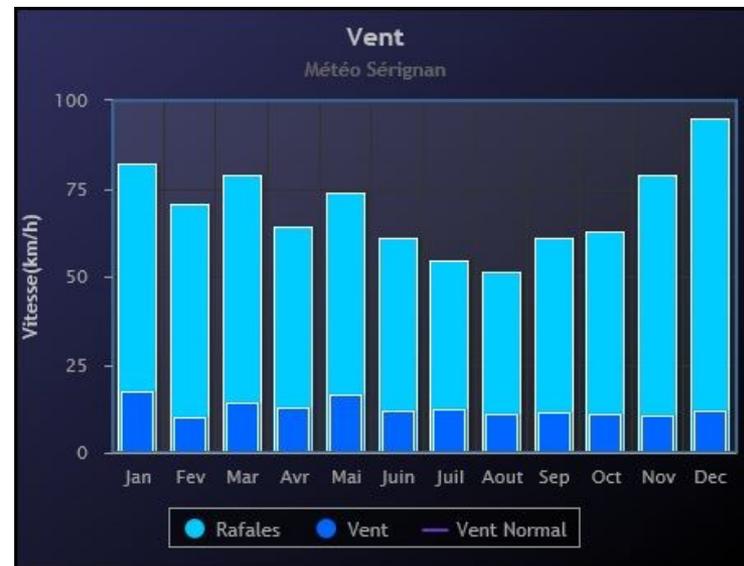
Suivi environnemental « Point météorologique »



La pluviométrie pour l'année 2019 a été de **435 mm** et l'ETP de **1372.5 mm**.

- ✓ Le site est soumis à une prédominance de vents en rafales (record de vitesse de vent en 2019, 118.8km/h).

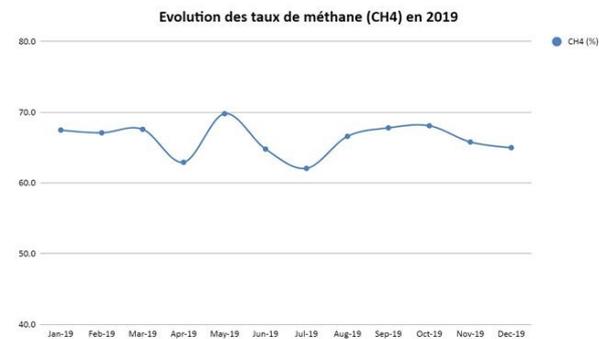
Source : MétéoFrance



Suivi environnemental « BIOGAZ »



- 9 puits de captage contrôlés chaque mois (répartis sur l'ensemble des casiers en post exploitation)



Conclusion: On ne constate aucune anomalie dans la composition du biogaz généré par les déchets. Les analyses révèlent un taux de méthane stable au cours du temps. De plus, ces résultats confirment le bon confinement du massif sur les secteurs en fin d'exploitation.

Suivi environnemental « lixiviats »

Volume en stock le 01/01/19	1470 m3	Mesure de terrain.
Surface du bassin	600 m2	Bassin de 600 m2
Impluvium direct sur le bassin	261 m3	Quantité d'eau de pluie tombée directement dans le bassin.
Traitement des lixiviats	428.5 t	Campagne réalisée en Août et Septembre
Lixiviats en provenance du casier 10	491 m3	Relevé du débitmètre en entrée de bassin.
Quantité évaporée dans le bassin	823.5 m3	Volume calculé

Aucun rejet n'a été fait dans le milieu naturel

Un contrôle trimestriel est réalisé sur les bassins de récupération des lixiviats suivant l'Arrêté Préfectoral.

Eaux Souterraines et Ruissellement interne

- Les eaux souterraines:

Les eaux souterraines sont contrôlées trimestriellement. Les piézomètres 1,3,5 se trouvent à sec tout au long de l'année ainsi que les 8 et 9 les deuxièmes et troisièmes trimestres 2019.

⇒ **Aucun impact du site sur la qualité des eaux souterraines du secteur ne peut être mis en évidence.**

- Les eaux de ruissellement interne:

Celles-ci sont contrôlées semestriellement au niveau du bassin de récupération avec un contrôle mensuel de la conductivité, du pH et de la température (en cas de rejet au milieu naturel). En ce qui concerne le ruisseau du Guitou il était vide.

⇒ **Qualité des eaux stables sur les différents points de prélèvement.**

Etude Biodiversité Casier

- Stagiaire Bts Métiers de la Chasse et de la Nature
- Recensement des familles d'oiseaux présents sur le site
- Piégeage d'insectes permettant de déterminer une biodiversité pauvre au niveau des casiers mais plus importante en bordure du site
- Préconisations d'enrichissement de la biodiversité.



MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Les mesures prises en faveur de l'environnement

« Etude couverture anti envol »

Envol:

En 2018, il a été étudié la faisabilité de créer une « couverture » par projection d'une solution (ouate de cellulose + liant). Cette solution a été mise en place au premier trimestre 2019 mais n'a pas été retenue car cette couverture doit être projetée à chaque apport de matières.



Nous avons donc établi un planning de collecte des envols par zone géographique par zones prioritaires (exemple zones sujettes au vent dominant, bas quai de déchèterie, bordure de l'Isdi,...)



Mais également

Des mesures ont été prises en faveur de l'environnement tels que:

Demander de stopper les véhicules en attente sur le pont bascule

Bâcher systématiquement les véhicules chargés

Contrat pour limiter la prolifération des rongeurs



Réponses aux questions